

**COMMUNE DE  
VALGELON-LA ROCHETTE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 avril 2026**

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERIEUX Jean-Pierre, Maire

**Membres présents :** Jean-Pierre MERIEUX, Annie GONTARD, Patrick CHARLES, Angélique NEFISSI, Fabien GARCIA, Elisabeth JOUTY, Jean-Loup CREUX, Nathalie SIBUÉ, Jean-Claude BENGRIBA, Joël RECORDON, Delphine LAINÉ, Christelle ETIENNE, Nadine KUZAY, Pierre DUBOSSON, Virginie TOURNIER, Christophe BOUTTE, Nadine CASTILLON, Dominique SABATIER, Cédric LARGE, Magalie BOITEL, Eric MARTINET, Jacky DONJON, Elisabeth FAVERJON, David ATES, Véronique CHRISTOL, Jacky GACHET, Pierre VERNEY.

**Absent :**

**Procurations :** Guillaume SETA à Jean-Claude BENGRIBA, Samira BOUKERCHE à Angélique NEFISSI

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
29	15	27	2	28

**Date de la convocation : 17 avril 2026**

Madame Elisabeth JOUTY a été élue secrétaire de séance.

**Délibération N°2026/48**

**OBJET : Budget ZH Colombier : compte administratif 2025**

Le rapporteur : Jean-Pierre MERIEUX, Maire

Les résultats budgétaires synthétiques de l'exercice 2025 pour le budget ZH Colombier sont les suivants :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	979 743.98 €	999 432.23 €	1 979 176.21 €
Recettes nettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	979 743.98 €	999 432.23 €	1 979 176.21 €
Dépenses nettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Déficit	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Après reprise des résultats de l'exercice précédent, les résultats d'exécution du budget se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-318 454.90 €	0.00 €	0.00 €	-318 454.90 €
Fonctionnement	-19 688.25 €	0.00 €	0.00 €	-19 688.25 €
<b>TOTAL</b>	<b>-338 143.15 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-338 143.15 €</b>

Le compte administratif 2025 est conforme au compte de gestion 2025 du comptable public.

En fonction de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur David ATES Maire en exercice jusqu'au 21/03/26, sort de la séance placée sous la présidence de Madame Annie GONTARD, adjointe aux finances et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission "ressources" du 13 avril 2026,

Vu le compte de gestion 2025 établi par le trésorier,

Vu les documents budgétaires afférents à l'exercice 2025,


Considérant que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du compte administratif,

**Après en avoir délibéré, avec 22 voix pour et 6 voix contre** (Christophe BOUTTE, Jean-Claude BENGRIBA, Delphine LAINE, Annie GONTARD, Patrick CHARLES, Fabien GARCIA) :

- **APPROUVE** le compte administratif 2025 du budget annexe ZH du Colombier.

Valgelon-La Rochette, le 23 avril 2026.

La secrétaire de séance,



Elisabeth JOUTY

Le Maire,

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 29/04/2026 et de sa publication ou notification le 29/04/2026



Jean-Pierre MERIEUX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

## ARRETE ET SIGNATURES

CA 2025

COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE - BUDGET ZONE HABITAT LE COLOMBIER

23/04/2026 14:09

Page 1 / 3

### Présentation

Présenté par le MAIRE,  
A Valgelon-La-Rochette, le 23/04/2026  
Le MAIRE



### Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Valgelon-La-Rochette, le 23/04/2026

### Votes

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	26
Nombre de suffrages exprimés :	28
Pour :	22
Contre :	6
Abstention :	0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 23/04/2026


Signataire	
ATES David	
BENGRIBA Jean-Claude	
BOITEL Magalie	
BOUKERCHE Samira procuration à Angélique NEFISSI	
BOUTTE Christophe	
CASTILLON Nadine	
CHARLES Patrick	
CHRISTOL Véronique	
CREUX Jean-Loup	
DONJON Jacky	
DUBOSSON Pierre	
ETIENNE Christelle	
FAVERJON Elisabeth	



## ARRETE ET SIGNATURES

CA 2025

Signataire	
GACHET Jacky	
GARCIA Fabien	
GONTARD Annie	
JOUTY Elisabeth	
KUZAY Nadine	
LAINE Delphine	
LARGE Cédric	
MARTINET Eric	
MERIEUX Jean-Pierre	
NEFISSI Angélique	
RECORDON Joël	
SABATIER Dominique	
SETA Guillaume procuration à Jean-Claude BENGRIBA	
SIBUE Nathalie	
TOURNIER Virginie	
VERNEY Pierre	

Envoyé en préfecture le 28/04/2026  
Reçu en préfecture le 28/04/2026  
Publié le   
ID : 073-200086882-20260423-2026048-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

CA 2025

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026.

A Valgelon-La Rochette, le  
28/04/2026